

**Stéphane Axisa Ordination diaconale**  
**Beauchesne, 13 janvier 2018**

Les sacrements sont les mêmes, un diacre est un diacre, cependant la manière de vivre un sacrement, un même sacrement, se décline de bien des manières, d'abord en fonction de la personne qui reçoit ce sacrement, ensuite, pour le diaconat, en fonction de l'état de vie, que l'on soit marié ou célibataire, et enfin, en fonction des engagements dans l'Eglise, que l'on soit diocésain ou membre d'un institut de vie consacrée.

Frère Stéphane, avec vos compagnons de Beauchesne, vous appartenez à la grande et illustre famille des chanoines réguliers.

Autrement dit, vous êtes appelé à la vie communautaire, celle des chanoines, et vous vivez sous une règle, celle donnée par saint Augustin.

Ainsi, puisque je vous ordonne diacre, votre ministère sera avant tout marqué par ce qui fait déjà votre vie, par ce qui en est l'essentiel et le demeure : la famille des chanoines réguliers du Latran.

De même, lorsque j'ordonne un diacre qui est marié, qui a une famille, son ordination ne l'éloigne pas de son premier engagement, celui du mariage.

D'autre part, lorsque j'ordonne un diacre ou un prêtre pour le diocèse, à la fin de la liturgie, j'annonce ordinairement ce que sera la mission que je lui confie.

Aujourd'hui, il n'en sera rien, puisque c'est votre communauté qui vous donne une mission, celle de participer à celle qu'elle exerce ici, à Beauchesne, ou bien dans les autres lieux où elle est présente.

Ordonner diacre un chanoine régulier, tout comme ordonner diacre, ou prêtre un moine de l'abbaye de Ligugé, comme j'ai parfois la joie de le faire, c'est souligner d'autant la richesse et la diversité des formes de vie dans l'unique Eglise catholique.

Certes, je sais bien entendu l'importance de la vie paroissiale, cependant la paroisse ne saurait tout dire ni tout contenir de la vie et de la mission chrétiennes.

Il est vrai cependant que la diminution du nombre des prêtres conduit à trop souvent tout orienter vers les paroisses, au détriment des autres missions de l'Eglise, au détriment, pour les prêtres, de ne plus penser d'autre mission que celle de curé de paroisse.

C'est une erreur d'agir ainsi ; tant pour les prêtres diocésains, et à fortiori pour les diacres et les prêtres d'instituts de vie consacrée, il faut résolument permettre d'autres missions.

Un sanctuaire, comme celui de Beauchesne, doit pouvoir demeurer fidèle à son originalité.

Certes inscrit sur un territoire, celui d'un diocèse, celui d'une paroisse, la paroisse Saint Hilaire en Bocage, il n'ignore pas les orientations pastorales, et de ce diocèse, et de cette paroisse.

Il est aussi marqué par un terroir : le Bocage, sa tradition chrétienne, sa culture volontaire et entrepreneuriale.

Marqué aussi par la commune de Cerizay avec sa tradition ouvrière et la présence ancienne de familles venant du Portugal et attachées à leur identité, et j'ajoute bien entendu attachées à Notre-Dame de Fatima.

Tout cela compte, vous le savez, cela compte parce que c'est la vie des personnes qui aiment à venir au sanctuaire.

Cependant, un sanctuaire a vocation à proposer les richesses qui sont le propre et du lieu et de la communauté qui est chargée de son animation.

Alors que le pape François insiste tant, et on le comprend, pour que l'Église soit « en sortie », autrement dit pour qu'elle ne reste pas enfermée dans ses murs, que ceux-ci soient matériels ou spirituels, un sanctuaire a la première mission d'accueillir des personnes qui cherchent ce que les paroisses n'ont pas la première mission de proposer.

Archevêque de Poitiers, je peux donc insister pour que vous soyez ce pour quoi vous avez choisi, non pas la vie de prêtre diocésain mais celle de chanoines réguliers.

Vos vocations premières sont, d'abord, la vie communautaire ; soyez-y attentif, vous savez que ceci n'existe pas sans qu'on le veuille, sans qu'on s'en donne les moyens, autrement dit sans que l'on se donne des repères clairs, c'est-à-dire des rendez-vous pour la prière, les repas, des temps de paroles échangées, aussi pour la détente.

Même si l'on dit parfois que l'être humain est naturellement social, je ne crois pas que la nature rendrait tout automatique.

Tout comme la charité n'est pas génétique, mais le fruit et de la grâce et de ce que nous mettons en œuvre, de même la vie communautaire demande à être choisie et mise en œuvre.

Parmi les autres dimensions que vous pouvez offrir à celles et ceux qui viennent vers le sanctuaire, il y a la prière et la vie liturgique, bien entendu la messe, mais aussi la Liturgie des Heures, le chant des psaumes.

C'est le propre d'une vie de communauté, mais c'est aussi une tâche d'éducation que d'aider des fidèles à percevoir la nature et la richesse de cette prière.

Vous pouvez aussi vivre un ministère d'accueil. Pour les prêtres à travers le ministère du sacrement de réconciliation et de pénitence.

Dans la Lettre pastorale du mois d'octobre dernier que je consacrai au pardon, je soulignai en particulier le rôle des sanctuaires.

Je vous remercie de répondre aux attentes qui existent en ce domaine. Vous savez combien le pape François y attache d'importance, il nous a offert une année sainte pour cela.

Mais, Frère Stéphane, je ne vous ordonne pas prêtre aujourd'hui, les personnes attendent aussi d'être guidées, éclairées, mises sur le chemin de l'écoute de Dieu.

Ni vous ni personne ne peut se substituer ou à elles ou au Seigneur, mais notre rôle, votre rôle aussi est d'aider chacun à être en capacité d'écoute du Seigneur.

Tout comme la vie communautaire n'est pas un automatisme, de même être un accompagnateur spirituel n'est pas inné.

Il y a certainement un état d'esprit, des attitudes à développer, mais il y a aussi à s'y former.

Je vous y invite.

En ce domaine comme en bien d'autres, plus l'on se forme moins on devient sûr de soi et de ce que l'on fait.

Et ceci est très heureux : le cœur humain est riche et complexe, que de dégâts ont été faits, avec les meilleurs intentions du monde, en négligeant la réserve et la prudence qui doivent caractériser tout ce qui est de l'ordre de l'accompagnement spirituel.

C'est vrai, il existe des personnes qui voudraient que d'autres leur disent ce qu'elles doivent faire, estimant qu'un prêtre, qu'un religieux, bénéficierait de lumières exceptionnelles.

Il faut résister à ces attentes : y répondre c'est prendre la place et de ces personnes et de Dieu lui-même.

Le diacre est ordonné pour être serviteur, serviteur de Dieu, gardons-nous de croire que nous saurions ce qu'il en est, au risque de ne plus chercher à le découvrir tout au long de notre vie. Et le diacre est aussi appelé à être serviteur des hommes, des femmes et des enfants. Le plus haut des services, le plus utile et le plus nécessaire c'est de les aider à grandir en humanité, c'est-à-dire en liberté et en responsabilité. Décider pour eux, les dispenser de choisir, c'est amputer cette humanité, c'est entretenir dans un état infantile.

Nous, évêques, prêtres et diacres, devons apprendre aux autres à se passer de nous, à n'avoir pas besoin de nous, à ne pas nous avoir pour référence unique. Célibataires, nous épousons ainsi le rôle de parents qui eux aussi, eux les premiers, apprennent à leurs enfants à les quitter et à exister par eux-mêmes.

Frère Stéphane, vous mes Frères de Beauchesne, soyez ces serviteurs d'une Eglise qui fait grandir en humanité, en liberté, en responsabilité. Mais, comment apporter cela à d'autres si nous-mêmes ne sommes pas adultes dans la foi ? Seigneur, apprendis-nous à le devenir et à le transmettre.

*Mgr Pascal Wintzer  
Archevêque de Poitiers  
Samedi 13 janvier 2018  
Abbaye de Beauchêne*